

XII et Innocent VI, résidant à Avignon, enrichirent le sanctuaire d'Apt de présents et de privilèges.

En l'année 1373, la ville fut délivrée d'une peste cruelle qui ravageait toute la province.

Un peu après, on transportait le saint corps dans l'église supérieure, et on le renferma dans deux magnifiques reliquaires. Des rois et des reines vinrent successivement le vénérer : Jeanne de Naples, René d'Anjou, François 1^{er} lui-même. Les Papes enrichirent aussi le sanctuaire des plus précieuses indulgences.

Cependant, on demandait de toutes parts au chapitre d'Apt des parcelles du saint corps, et il en distribua à différentes églises un si grand nombre, que le Parlement de Provence s'émut et fit défense de continuer ces libéralités. On fit une exception en faveur de la reine Anne d'Autriche. Cette Princesse étant venue en pèlerinage à Apt et ayant obtenu de la sainte la naissance du roi Louis XIV, fit présent au sanctuaire d'une statue de la sainte en or massif. Elle reçut en présent la phalange supérieure d'un doigt de sainte Anne, elle en fit cadeau aux Pères Carmes qui gardaient le sanctuaire d'Auray.

En 1720, pendant la terrible peste qui ravagea la Provence, les habitants d'Apt attribuèrent à sainte Anne et à sa glorieuse Fille la cessation du fléau. En reconnaissance de cette nouvelle faveur, le Corps municipal de la ville décida que, chaque année, le jour de la fête de leur glorieuse Patronne, les consuls iraient en chaperon entendre la messe dans sa chapelle, et lui feraient offrande d'un flambeau de cire blanche pesant trois livres.

De tous les environs, les pèlerinages affluent vers le sanctuaire d'Apt, que Pie IX fit couronner par l'archevêque d'Avignon, et où il érigea une archiconfrérie enrichie des plus hautes indulgences.

Puissions-nous, par notre tendre piété envers sainte Anne, mériter sa pieuse intercession !

